



# « ON DEMANDE DES DROITS, PAS UNE DÉLIVRANCE »

## Travail du sexe et migration

La migration décrit le processus par lequel des individus ou des groupes de personnes quittent leur lieu de résidence habituel. Les gens migrent pour toutes sortes de raisons et presque tous les États du monde sont des pays d'origine, de transit ou de destination pour les migrant-e-s.

### La réalité à propos des travailleur-se-s du sexe migrant-e-s

Certain-e-s travailleur-se-s du sexe décident de migrer loin de chez eux-elles en quête d'une vie meilleure pour eux-elles-mêmes et leur famille.



Dans un monde de plus en plus globalisé, les individus migrent pour toutes sortes de raisons : gagner de l'argent, accéder à de nouvelles possibilités, améliorer leur vie, vivre de nouvelles expériences ou échapper à des circonstances difficiles. Il en va de même pour les travailleur-se-s du sexe.



Les travailleur-se-s du sexe migrant-e-s contribuent à l'économie locale où il-elle-s travaillent et leur activité profite également à leur économie nationale par les envois de fonds.



Les travailleur-se-s du sexe migrant-e-s sont confronté-e-s à un certain nombre de difficultés, notamment la xénophobie des travailleur-se-s du sexe locaux-les et des prestataires de services sociaux et de santé, les barrières linguistiques et culturelles, ainsi que les lois restrictives sur la migration et leur application.

« Je ne pouvais pas rentrer chez moi car ma famille là-bas comptait sur mon aide. C'était dur de travailler très loin de chez moi, où je ne parlais pas les langues locales et où je savais que la vente de services sexuels était un délit grave pouvant conduire à la déportation, au harcèlement et au viol. » – Travailleuse du sexe migrante vivant en Afrique du Sud



### Il-elle-s expliquent partir de chez eux-elles pour trois grandes raisons :

- 1 se soustraire aux lois punitives et aux pratiques des forces de l'ordre.
- 2 éviter la discrimination et les préjugés.
- 3 chercher une vie meilleure pour eux-elles-mêmes et leurs personnes à charge.



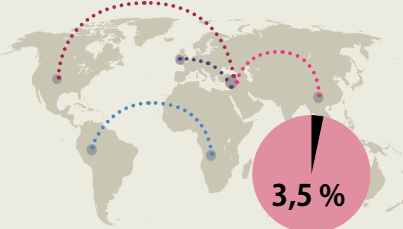
La croyance répandue selon laquelle les travailleur-se-s du sexe migrant-e-s sont victimes de la traite des personnes accroît leur vulnérabilité à des opérations de « délivrance », renforce la stigmatisation dont il-elle-s font l'objet et induit d'autres violations des droits humains.



## Définitions

### Migrant-e international-e :

Personne qui s'installe à l'étranger (pour quelque raison que ce soit). En 2019, on estimait à **272 millions** le nombre de migrant-e-s internationaux-les dans le monde (seulement **3,5 %** de la population mondiale).



### Migrant-e économique :

Personne qui se rend dans un autre pays en étant principalement motivée par des possibilités économiques.



### Demandeur-se d'asile :

Personne en quête de protection contre des persécutions.



### Réfugié-e :

Personne qui a franchi une frontière internationale pour des raisons de persécutions réelles ou présumées fondées sur la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un groupe social donné ou à une opinion politique particulière (y compris le genre). En 2019, on estimait à **25,9 millions** le nombre de réfugié-e-s dans le monde.



### Personne déplacée dans son propre pays :

Personne qui a été forcée de fuir pour éviter les effets de conflits armés, de violences, de violations des droits humains ou de catastrophes naturelles, et qui n'a pas franchi une frontière d'État reconnue au plan international.



## LES MYTHES

La plupart des migrant-e-s viennent de pays autres que leur pays de résidence habituelle

## LA RÉALITÉ

La plupart des gens migrent à l'intérieur des frontières nationales plutôt que de les franchir. Bien qu'il soit très difficile d'estimer les migrations internes, l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) estime que plus de **763 millions** de personnes étaient déplacées dans leur propre pays en 2013. Autrement dit, les migrant-e-s représentent **1 individu sur 7**.



Très peu de femmes migrent

Les femmes représentent **48 %** des migrant-e-s internationaux-les.



48 %

100 %

## ÉTUDE DE CAS

### Impact de politiques de migration restrictives

Voici un exemple venu du Royaume-Uni lors des discussions politiques pour décider de sa sortie ou non de l'Union Européenne (UE), processus communément appelé Brexit :



« Alors que le compte à rebours du Brexit a commencé, les travailleur-se-s du sexe originaires de l'UE qui vivent et travaillent au Royaume-Uni réclament le droit de séjour à l'aune de leur travail et de la contribution qu'il-elle-s apportent à la survie de leur famille, voire de leur communauté. Les travailleur-se-s du sexe sont désavantagé-e-s et victimes de discrimination du fait de la non-reconnaissance du travail du sexe au Royaume-Uni. Beaucoup d'entre eux-elles n'ont donc pas les documents nécessaires, y compris des justificatifs de travail salarié, pour obtenir leur droit de séjour au Royaume-Uni. Les arrestations et les expulsions de travailleur-se-s du sexe migrant-e-s de l'UE sont en hausse, en particulier depuis le référendum sur le Brexit en 2016. »

English Collective of Prostitutes (2019)

## L'importance du pare-feu autour des services sociaux et de santé



Les personnes en quête de services de santé et de protection sociale devraient avoir la certitude du maintien de la confidentialité des informations les concernant et que les prestataires de services n'alerteront pas les autorités de leur statut d'immigration. Par exemple, si un-e travailleur-se du sexe est sans papiers et ne fait pas confiance au système de santé pour protéger ses informations, il-elle ne sollicitera pas les services de santé, sociaux et juridiques dont il-elle a besoin. Le maintien de l'intégrité de ces informations privées est souvent appelé « pare-feu ».

## Que faut-il ?



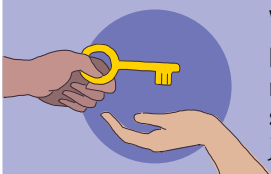
**Contester les lois restrictives et discriminatoires sur la migration** afin d'assurer une migration sûre et légale.



**Décriminaliser le travail du sexe et abroger les lois** et les politiques qui discriminent les travailleur-se-s du sexe migrant-e-s.



**Éduquer et sensibiliser les travailleurs juridiques, sociaux et de la santé**, ainsi que le personnel non médical qui servent de gardiens aux services liés au travail du sexe et à la migration. Assurer la prestation de services sans porter de jugement de valeur, sensibles à la migration et confidentiels.



**Veiller à ce que tous les travailleur-se-s du sexe migrant-e-s aient accès à un soutien**, à des services et à la justice sans menace d'expulsion.



**Soutenir des projets communautaires qui fournissent des services aux travailleur-se-s du sexe et aux migrant-e-s** et assurer la vraie participation des travailleur-se-s du sexe migrant-e-s à la conception et à la prestation de ces services.

Références : Asijiki (2015) « Sex work, migration and tourism » Asijiki Fact Sheet ; English Collective of Prostitutes (2019) « Sex workers are getting screwed by Brexit » ; Global Network of Sex Work Projects (2018) « The Impact of Stigma and Discrimination on Key Populations and Their Families » ; Global Network of Sex Work Projects (2018) « Briefing Paper: Migrant Sex Workers » ; Organisation internationale pour les migrations « État de la migration dans le monde 2020 » ; Organisation internationale pour les migrations « Migration dans le monde » ; Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants (2019) « Safeguarding the human rights and dignity of undocumented migrant sex workers ».